

REUNION DU 7 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le sept avril à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DUHAMEL, DURAND, FEVRIER ;
MM. BARILLEC, DOUBLET, HEUTTE, LHEUREUX, MERIOTTE.

Absents : Mme PILLON (pouvoir à Mme DUHAMEL) et M. BIHEL (pouvoir à M. DOUBLET)

BUDGET 2015

Le Conseil Municipal accepte le budget primitif 2015 de la Commune présenté par M. le Maire et qui s'équilibre comme suit :

- FONCTIONNEMENT : Dépenses : 307 851.00 € Recettes : 307 851.00 €
- INVESTISSEMENT : Dépenses : 90 685.00 € Recettes : 90 685.00 €

Le Conseil Municipal accepte le budget primitif 2015 du C.C.A.S présenté par M. le Maire et qui s'équilibre comme suit :

- FONCTIONNEMENT : Dépenses : 425.40 € Recettes : 425.40 €

Le Conseil Municipal accepte le budget primitif 2015 de l'Assainissement présenté par M. le Maire et qui s'équilibre comme suit :

- FONCTIONNEMENT : Dépenses : 3 381.65 € Recettes : 3 381.05 €
- INVESTISSEMENT : Dépenses : 19 694.86 € Recettes : 19 694.86 €

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1 % les taux des 4 taxes.

AUGMENTATION DES HEURES DE MME DEBUIIS

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'augmenter les heures de travail de Mme DEBUIIS Noëlle, secrétaire de Mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide ce qui suit :

- Madame DEBUIIS Noëlle effectuera 30 heures de travail par semaine réparties sur 4 jours.

IMPORTANT : FERMETURE DU POINT DE DEPOT DECHETS VERTS, RUE DUBUC

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Communauté de Communes Val de Risle a décidé de supprimer la collecte des déchets verts.

**MERCI DE BIEN VOULOIR LES TRANSPORTER A LA DECHETTERIE DE MALLEVILLE SUR LE BEC,
ouverte du lundi au samedi : de 9h à 11h30 et de 14h15 à 17h**

RAPPEL : - LA TONTE DES PELOUSES EST INTERDITE LE DIMANCHE
- LES FEUX SONT INTERDITS TOUTE L'ANNEE